

La génétique du vers cornélien : les rapports complexes de la parole et des vers

Ludivine REY
Université Paris-Sorbonne

Commençons cette analyse sur la génétique du vers cornélien en citant la définition de l'objet de la critique génétique qu'a établie Almuth Grésillon dans un ouvrage fondateur, *Éléments de critique génétique* :

Son objet : les manuscrits littéraires en tant qu'ils portent la trace d'une dynamique, celle du texte en devenir. Sa méthode : la mise à nu du corps et du cours de l'écriture, assortie de la construction d'une série d'hypothèses sur les opérations scripturales. Sa visée : la littérature comme un faire, comme une activité, comme mouvement¹.

Dans le cas de Corneille, nous ne possédons pas de manuscrit de ses pièces, mais nous possédons les différents états des pièces qu'il a publiées. Si nous reprenons les termes d'Almuth Grésillon, nous allons analyser la parole de Pierre Corneille qui est mise en mouvement grâce aux multiples corrections qu'il a effectuées sur ses vers entre 1644 et 1682.

Autrement dit, la critique génétique s'intéresse aux processus d'écriture de l'écrivain, et plus précisément à la fabrique des œuvres. Pierre Corneille est un auteur qui est très attaché à la publication de ses pièces de théâtre comme en témoignent les multiples corrections des onze éditions de ses premières pièces. Le dramaturge affirme son intérêt pour le devenir de ses pièces dans son « Avis au Lecteur » de l'édition de 1644 de ses *Œuvres* :

J'ai donc cru qu'il valoit mieux, et pour votre contentement, et pour ma réputation, y jeter un coup d'œil, non pour les corriger exactement (il eût été besoin de les refaire presque entier), mais du moins pour en ôter ce qu'il y a de plus insupportable².

Pierre Corneille n'était pas satisfait de ses premiers écrits, comme il l'explique ici. En effet, le dramaturge exagère volontairement ses propos en utilisant une pointe d'ironie qui est soulignée par la parenthèse : « il eût été besoin de les refaire presque entier ». Avant 1635, Corneille est déjà « saoul de gloire³ », pour reprendre l'expression de Louis Rivaille ; et il reçoit une pension du Cardinal Richelieu depuis janvier 1635.

Nous nous demanderons si la parole de Corneille a beaucoup changé entre le début et la fin de sa carrière. Autrement dit, sommes-nous certains de retrouver les œuvres de la jeunesse de Corneille dans la version de sa vieillesse ? Pouvons-nous considérer que les corrections qu'il a effectuées sur ses vers, dans cet intervalle de 38 ans entre 1644 et 1682, ont pour but soit de faire disparaître les particularités de sa pensée initiale, soit de

¹ Almuth Grésillon, *Éléments de critique génétique*, Paris, PUF, 1994, p. 7.

² Pierre Corneille, *Œuvres de Pierre Corneille, première partie*, « Avis au lecteur », Rouen, 1644, p. ii.

³ Louis Rivaille, *Les débuts de P. Corneille* [1936], Slatkine Reprints, Genève, 2003, p. 51.

parer ses comédies du langage qui, par la suite, lui paraissait plus en conformité avec les règles ? Pour répondre à ces questions, nous ferons très rapidement le point sur les méthodes de la génétique textuelle puis nous les mettrons en pratique sur les vers de Pierre Corneille.

La génétique textuelle

Afin d'avoir une vision plus surplombante des variantes de Pierre Corneille, et pour nous rendre compte d'une manière plus pragmatique de l'importance des corrections qu'il a effectuées sur ses vers, les graphiques circulaires ci-après présentent la part de chacun des critères de variation des vers que nous avons choisi d'analyser :

- les modifications de vers, de suppression de vers, de vers ajoutés,
- les modifications de mots, supprimés ou ajoutés,
- les modifications de lettres, ajoutées, supprimées,
- les modifications de didascalies, ajoutées ou supprimées,
- les modifications d'orthographe,
- les modifications de ponctuation,
- et les inversions.

Ces graphiques circulaires ont été réalisés de manière très archaïque, puisqu'ils ont été élaborés manuellement à partir de tableaux de relevés sur les éditions revues et corrigées par l'auteur lui-même. Deux graphiques circulaires ont été réalisés pour chaque année d'édition, car il nous semblait plus judicieux de différencier les pièces qui ont été écrites avant *Le Cid*, et celles qui ont été rédigées après *Le Cid*, dans la mesure où cette pièce constitue un point charnière dans la carrière de l'auteur. Il y a un avant et un après *Le Cid*. Les premiers graphiques prennent en compte les neuf pièces suivantes : *Mélite*, *Clitandre*, *La Veuve*, *La Galerie du Palais*, *La Suivante*, *La Place Royale*, *Médée* et *L'Illusion comique* ; et les seconds graphiques prennent en compte essentiellement des tragédies : *Le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte martyr*, et *La Mort de Pompée*. Par ailleurs, nous présenterons les trois années d'édition du théâtre de Pierre Corneille les plus représentatives : 1644 qui est la première édition revue et corrigée par Corneille ; 1663 qui est la prestigieuse édition *in-folio* ; et 1682 qui est la dernière édition revue et corrigée par le dramaturge.

Sur les deux graphiques des éditions de 1644, nous observons que la part de vers modifiés (c'est-à-dire qui comprend au moins trois modifications réalisées par Pierre Corneille lui-même dans le même vers) est plus importante dans le premier graphique (49%), donc pour les pièces de jeunesse, que pour les quatre tragédies postérieures au *Cid* (12%). Cette différence de pourcentage s'explique par le fait qu'il y a très peu d'années qui séparent les éditions originales des pièces écrites postérieurement au *Cid* à l'édition de 1644. En effet, le privilège du roi de l'édition originale d'*Horace* date de 1641, ceux de *Cinna* et de *Polyeucte* datent de 1643, et 1644 pour *La Mort de Pompée*. Ainsi la pensée du dramaturge est sensiblement identique.

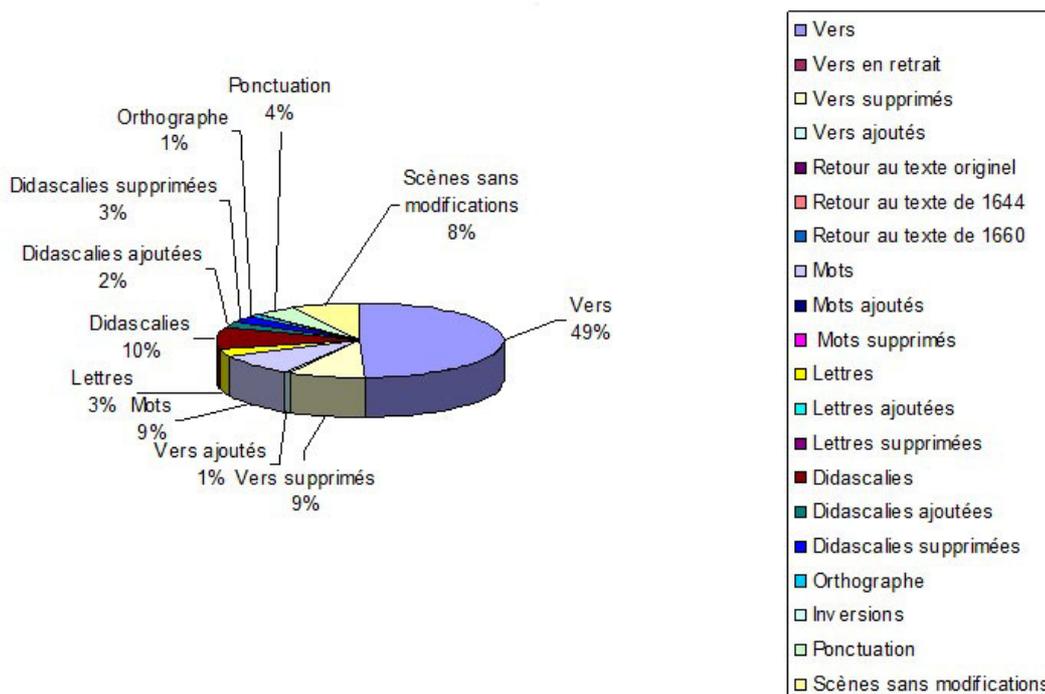


Figure 1. Variantes de l'édition de 1644, de *Mélite* à *L'illusion comique*

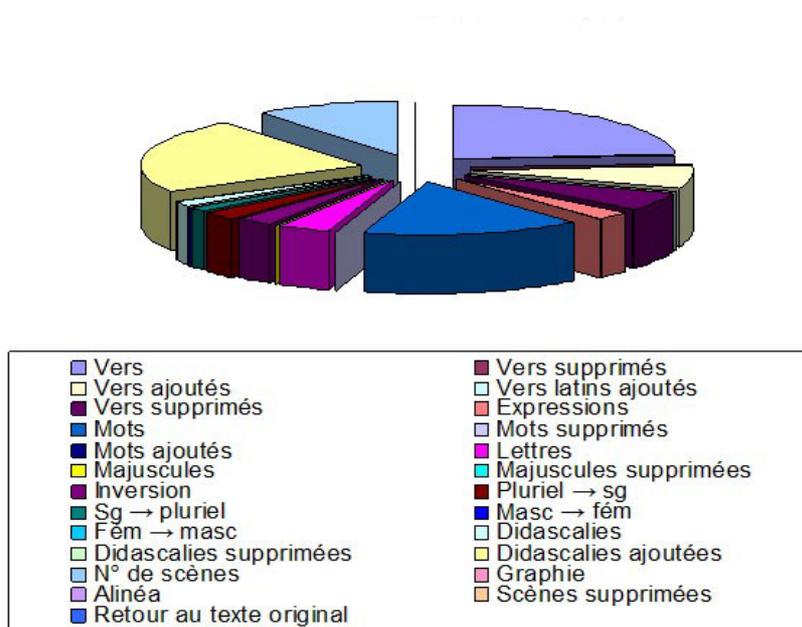


Figure 2. Variantes de l'édition de 1644, du *Cid* à *La Mort de Pompée*

L'édition de 1663 est publiée dans un format de prestige, l'*in-folio*, qui place Corneille à l'acmé de sa gloire, à cinquante-sept ans. Ce format était réservé aux auteurs latins tels Tite-Live, Virgile ou Ovide, ainsi qu'aux livres consacrés à l'histoire et à la religion. Il était rare qu'une telle consécration ait lieu du vivant de son auteur. Corneille est le seul, de son vivant, à avoir eu cet honneur au XVII^e siècle. *L'Histoire de l'édition* nous indique la répartition des formats des ouvrages en distinguant cinq périodes au cours du XVII^e siècle. La période qui concerne l'édition *in-folio* de Corneille est celle où sont

publiés que 8% d'*in-folio*⁴. Dans cette édition, Corneille attache une importance particulière aux didascalies, comme le montre le graphique circulaire ci-dessous.

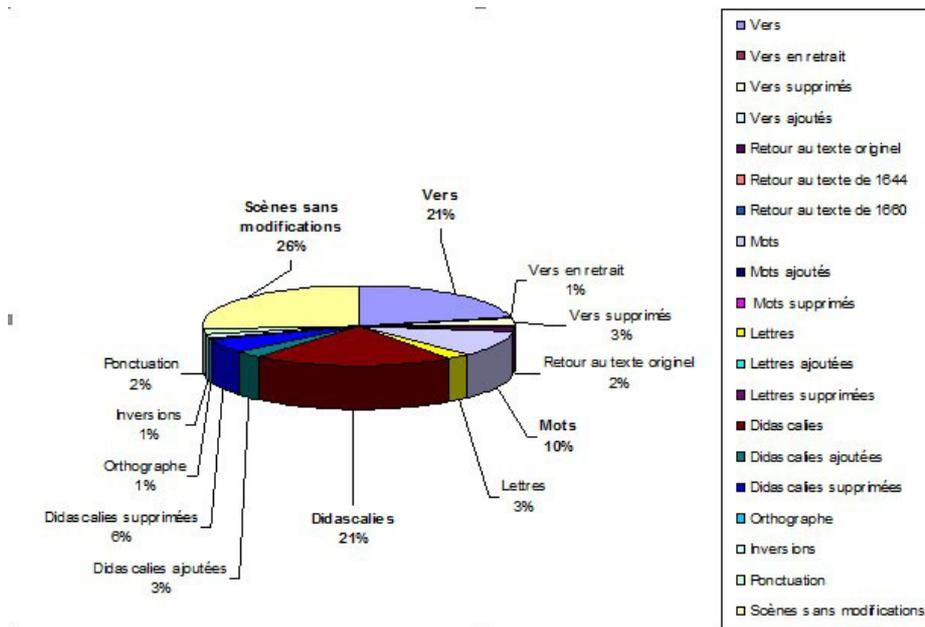


Figure 3. Variantes de l'édition de 1663, de *Mélie* à *L'illusion comique*

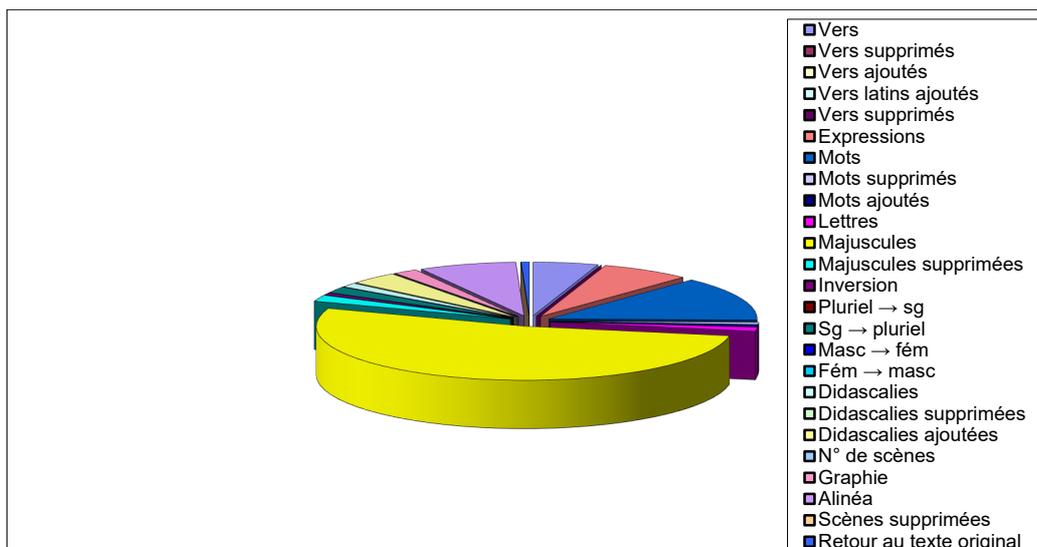


Figure 4. Variantes de l'édition de 1663, du *Cid* à *La Mort de Pompée*

L'édition de 1682 ne présente que très peu de modifications (75% des scènes ne comportent pas de changements), et elles ne sont pas d'une importance majeure pour le sens du texte.

⁴ Voir le « graphique 3 : répartition par formats », dans Henri-Jean Martin et Roger Chartier (dir.), *Histoire de l'édition française, Le livre triomphant : 1660-1830*, Fayard : Cercle de la librairie, 1990, page 114 : *in-folio* : 1601-1605 : 10%, 1621-1625 : 10%, 1641-1645 : 18%, 1661-1665 : 8%, 1681-1685 : 5%.

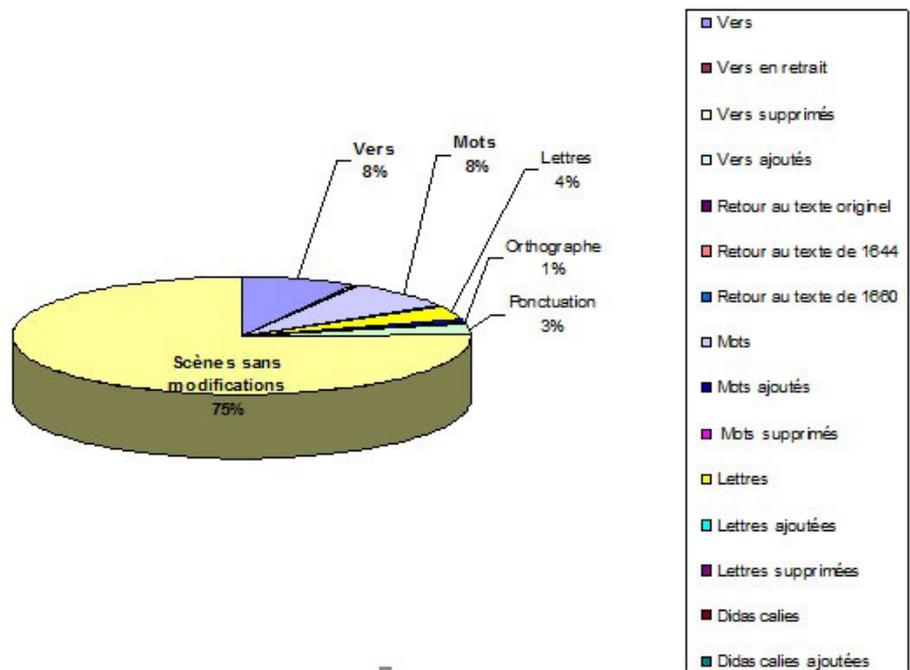


Figure 5. Variantes de l'édition de 1682, de *Mélite à L' Illusion comique*

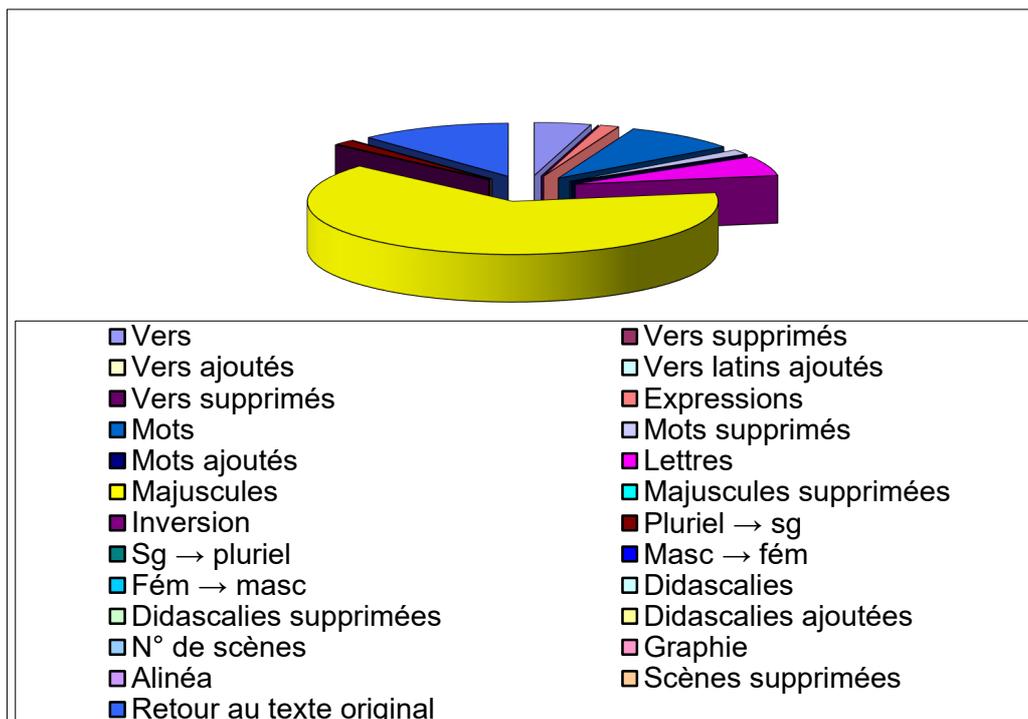


Figure 6. Variantes de l'édition de 1682, du *Cid à La Mort de Pompée*

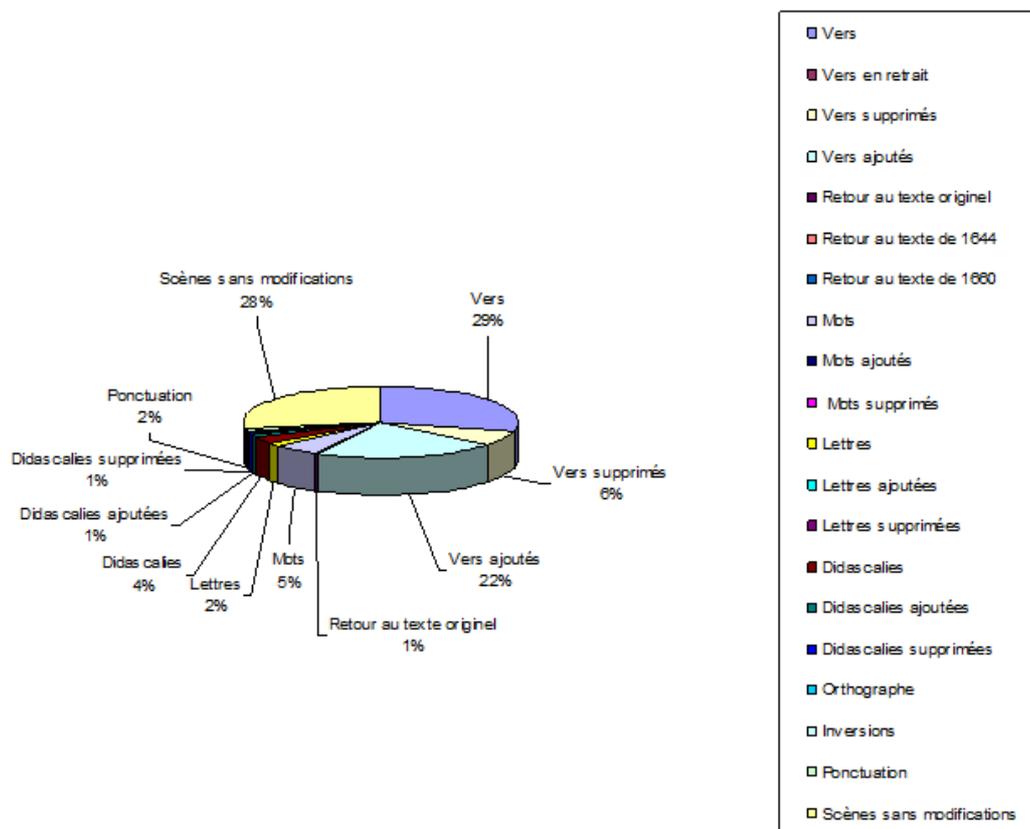


Figure 7. Graphique de synthèse générale des variantes de *Mélie* à *L'illusion comique*

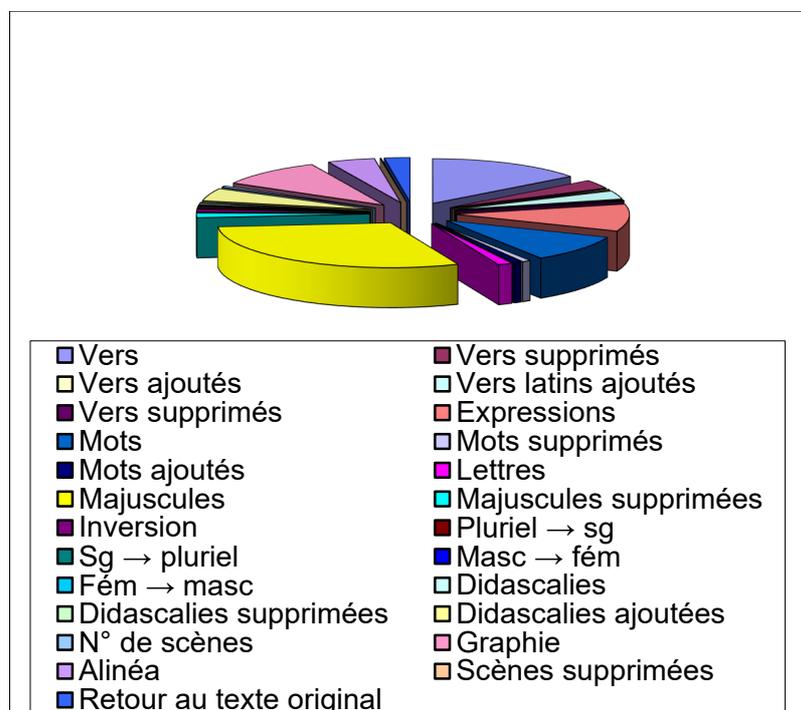


Figure 8. Graphique de synthèse générale du *Cid* à *La Mort de Pompé*

Ainsi, cette méthode nous a permis d'avoir une vue globalisante des variantes contenues dans les onze éditions du théâtre de Corneille.

La génétique des vers cornéliens

La suppression de vers

Nous pouvons observer un exemple de suppression de vers aux vers 53 à 72 de la scène 1 de l'acte I de *La Place Royale*. Ainsi, la troisième colonne présente les modifications effectuées par Corneille dans l'édition de 1644 (vers qui sont en bleu) et dans l'édition de 1660 (les vers qui sont en rose). Cet extrait met également en avant des modifications de ponctuation au vers 63 qui ont leur importance, car le dramaturge avait pour habitude de se rendre chez son imprimeur pour vérifier les éventuelles coquilles. Cette variation de ponctuation est d'ordre rythmique et a pour fonction de retrouver l'intention déclamatoire de l'alexandrin ; nous pouvons observer des modifications orthographiques au vers 57 où le verbe éloigner est orthographié « esloigne » dans l'édition originale et « éloigne » dans celle de 1660 ; ce qui témoigne de l'évolution graphique des mots au cours du XVII^e siècle. Par ailleurs, cet extrait présente la suppression de plusieurs vers osés (les vers 69 à 72) dans l'édition de 1660. Philis exprimait sa très grande liberté amoureuse et son esprit manipulateur que Corneille a préféré effacer. En effet, dans la version originale, Philis employait le mot « tyrannie », qui a un sens très fort au XVII^e siècle comme en témoigne la définition du dictionnaire de Furetière : « tyrannie, se dit aussi de l'abus que les particuliers font de leur pouvoir, ou de leur charge. Le Roi a bien sçu reprimer, & châtier les tyrannies, & les exactions des Nobles, & des Juges de Provinces. De toutes les tyrannies la plus insupportable est celle d'un vieux mari. La Fontaine⁵ ». Ainsi, le dramaturge supprime la description de l'esprit volage et manipulateur de Philis.

I, 1. *La Place Royale*

V.	PHILIS [...]	PHILIS [...]
53	Il nous faut de tout point vivre à sa fantaisie,	Il nous faut de tout point vivre à sa fantaisie,
54	Souffrir de son humeur, craindre sa jalousie,	Souffrir de son humeur, craindre sa jalousie,
55	Et de peur que le temps ne lasche ses feveurs,	Et de peur que le temps n'emporte ses feveurs,
56	Le combler chaque jour de nouvelles faveurs,	Le combler chaque jour de nouvelles faveurs.
57	Nostre ame s'il s'esloigne est de dueil abbatuë,	Nostre ame s'il s'éloigne est chagrine, abbatuë,
58	Sa mort nous desespere, et son change nous tuë,	Sa mort nous desespere, et son change nous tuë,
59	Et de quelque douceur que nos feux soient suivis,	Et de quelque douceur que nos feux soient suivis,
60	On dispose de nous sans prendre nostre advis,	On dispose de nous sans prendre nostre advis,
61	C'est rarement qu'un pere à nos gousts s'accommode,	C'est rarement qu'un pere à nos gousts s'accommode,
62	Et lors juge quels fruits on a de ta methode.	Et lors, juge quels fruits on a de ta methode.
63	Pour moy j'aime un chacun, et sans rien negliger	Pour moy, j'aime un chacun, et sans rien negliger
64	Le premier qui m'en conte a dequoy m'engager,	Le premier qui m'en conte a dequoy m'engager.
65	Ainsi tout contribuë à ma bonne fortune,	Ainsi tout contribuë à ma bonne fortune,
66	Tout le monde me plaist, et rien ne m'importune,	Tout le monde me plaist, et rien ne m'importune,
67	De mille que je rends l'un de l'autre jaloux,	De mille que je rends l'un de l'autre jaloux,
68	Mon cœur n'est à pas un en se donnant à tous,	Mon cœur n'est à pas un, et se promet à tous :
69	Pas un d'eux ne me traite avecque tyrannie,	[supprimé]
70	Et mon humeur égale à mon gré les manie,	[supprimé]
71	Je ne fais à pas un tenir lieu de mignon,	[supprimé]
72	Et c'est à qui l'aura dessus son compaignon ;	[supprimé]

⁵ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les sciences et les arts...*, A. et R. Leer, La Haye, 1690.

La transformation des locutions familières

Dans l'examen de *Clitandre* de l'édition de 1660, Corneille répond aux critiques qui lui avaient été adressées au sujet du style relativement faible et familier de *Mélite* :

Un voyage que je fis à Paris pour voir le succès de *Mélite*, m'apprit qu'elle n'était pas dans les vingt-quatre heures. C'étoit l'unique Règle que l'on connust en ce temps-là. L'entendis que ceux du métier la blâmoient de peu d'effets, et de ce que le stile en étoit trop familier.

Corneille a effectivement corrigé ce style familier qui lui a été reproché. Nous pouvons observer ce type de correction au vers 135 de la scène 5 de l'acte I de *Mélite*, au moment où Tircis surprend Philandre et Philis en train de s'embrasser. Le tableau ci-dessous a été réalisé à partir d'un logiciel qui permet d'aligner des textes et qui permet de les comparer. Il existe plusieurs logiciels, mais nous avons utilisé Médite⁶ qui indique toutes les transformations textuelles réalisées par les deux états du texte. Il précise les transformations élémentaires à l'aide de différentes couleurs, les déplacements, les insertions, les suppressions et les remplacements de blocs de caractères, comme l'indique la partie droite du tableau. Dans la version de 1660 (version qui se trouve dans la deuxième colonne), Corneille devient beaucoup plus pudique et moins précis et familier dans les propos qu'il fait tenir à Tircis, puisque « l'amour justement bouche à bouche » devient « si j'en croy l'apparence ». L'aspect très visuel de la scène du baiser devient beaucoup plus abstraite et délicate.

Première version	Deuxième version	
Tircis : Voyla traiter l'amour justement bouche à bouche. C'est par où vous alliez commencer l'escarmouche ? Encore n'est-ce pas trop mal passé son temps.	Tircis : Si j'en croy l'apparence, Mon arrivée icy fait quelque contre-temps.	<ul style="list-style-type: none"> Remplacements (0) Insertions (6) Suppressions (5) <p>[1] — [1] estre qu'imp... [2] — [2] — [3] ¶ [3] Voyla traiter... [4] Si j'en croy... [4] Je pense ne po... [5] importuner [5] ¶ [6] De moins sorci...</p>
Philandre: Que t'en semble Tircis	Philandre: Que t'en semble Tircis	
Tircis : Je vous voy si contens, Qu'à ne vous rien celer touchant ce qu'il me semble Du divertissement que vous preniés ensemble, Je pense ne pouvoit vous estre qu'importun. Vous feriez mieux un tiers, que d'en accepter un.	Tircis : Je vous voy si contens, Qu'à ne vous rien celer touchant ce qu'il me semble Du divertissement que vous preniés ensemble, De moins sorcier que moy pourroient bien deviner Qu'un troisiéme ne fait que vous importuner.	
Cloris: Dy ce que tu voudras, nos feux n'ont point de crimes Et pour t'apprehender ils sont trop legitimes, Puis qu'vn Hymen sacré promis ces iours passez, Sous ton consentement les autorise assez.	Cloris: Dy ce que tu voudras, nos feux n'ont point de crimes Et pour t'apprehender ils sont trop legitimes, Puis qu'vn Hymen sacré promis ces iours passez, Sous ton consentement les autorise assez.	<ul style="list-style-type: none"> Déplacements (0) Blocs communs (7)

Il en va de même au vers 1593 de la scène 10 de l'acte IV de *Mélite* : Corneille utilise un vocabulaire plus soutenu et beaucoup moins familier en 1660.

Vers	CLORIS	CLORIS
1591	Adieu, railleur, adieu, son intherest me presse	Adieu, railleur, adieu, son intherest me presse
1592	D'aller viste d'un mot r'animer sa maistresse,	D'aller rendre d'un mot la vie à sa Maistresse :
1593	Autrement je sçaurois te rendre ton paquet.	Autrement je sçaurois t'apprendre à discourir.
	LISIS	LISIS
1594	Et moy pareillement rabatre ton caquet.	Et moy de ces frayeurs de nouveau te guerir.

⁶ Médite est un logiciel d'alignement de textes issu d'une collaboration entre des spécialistes de génétique textuelle de l'Institut des Textes et Manuscrits Modernes (ITEM), tels Irène Fenoglio et Jean-Louis Lebrave, et des spécialistes d'intelligence artificielle de l'équipe ACASA du LIP6 (Laboratoire d'informatique de Paris 6 - Université Pierre et Marie Curie), Jean-Gabriel Ganascia et Julien Bourdaillet.

Dans l'Épître de *La Suivante* qui est adressée à Monsieur, Pierre Corneille répond avec beaucoup d'humour à ceux qui n'apprécient pas ses ouvrages :

Ceux qui se sont pressés à la représentation de mes ouvrages, m'obligent infiniment ; ceux qui ne les approuvent pas, peuvent se dispenser d'y venir gagner la migraine, ils espargneront de l'argent, et me feront plaisir. Les jugemens sont libres en ces matières, et les goûts diuers. J'ay veu des personnes de fort bon sens admirer des endroits sur qui i'aurois paßé l'esponge ; et i'en cognoy dont les Poëmes reußissent au Theatre avec éclat, et qui pour principaux ornemens y employent des choses que i'éuite dans les miens. Ils pensent auoir raison, et moy außi.

Corneille explicite à ses lecteurs que tout est une question de goût par rapport à ses propres expériences, en fonction de son vécu. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui ont poussé Pierre Corneille à revoir et corriger ses pièces de jeunesse. En effet, le goût et les attentes de ses spectateurs changent, évoluent entre l'écriture de ses premières pièces dans les années 1630 et l'édition de 1644, ou bien celle de 1660. De plus, on ne s'exprime pas de la même manière en 1633 et en 1682. Dans son « Avis au Lecteur » de 1644, Corneille affirme : « Ainsi estant demeuré Provincial, ce n'est pas merveille si mon elocution en conserue quelquefois le caractere. » Cette phrase permettra à certain [d'Aubignac] de dire que Corneille ne fréquentait pas la cour en 1633, et donc ne connaissait pas les codes de la galanterie. Or, cela est faux : Corneille connaissait très bien les codes et le langage de la cour, car il était élève au collège de Bourbon, dirigé par les Jésuites. Cette phrase relève de la fausse modestie de Corneille.

Les modifications faites par Corneille qui font évoluer les règles et qui vont à l'encontre de son temps : exemple des clitiques

Selon Nathalie Fournier⁷, en 1647, Vaugelas préfère employer l'expression : *je ne le veux pas faire*, qui est selon lui plus usité que *je ne veux pas le faire*.

Le relevé des variantes portant sur les clitiques nous montre que Corneille a choisi de modifier son texte en fonction du type de construction « *je dois le faire* », c'est-à-dire en plaçant le clitique entre le verbe et l'infinitif. Ainsi, Corneille fait évoluer la langue française et va à l'encontre des règles employées en son temps. Pierre Corneille corrige son texte suivant ce schéma à partir de l'édition de 1660. Il continue sur ce genre de correction dans l'édition de 1663. Nous pouvons voir un exemple de cette modification dans l'édition de 1660 de *Médée* à la scène 6 de l'acte V, vers 1660, p. 94 où « je te vay revoir » est corrigé par « je vay te revoir ».

Corneille a également fait ce type de correction dans l'édition de 1664 de *Cinna*, et plus précisément à la scène 4 de l'acte I, vers 299 : il corrige « tu ne me peux » en le remplaçant par « tu ne peux me ». Nous retrouvons ce type de correction au vers 1196 de la scène 4 de l'acte IV de l'édition de 1668 de *Médée* : ainsi la structure a) : « te va couster » est remplacée par la structure b) « va te coûter » :

Vers	STANCES [...]	STANCES [...]
1196	L'autre te va couster ta vie, et ton Estat.	L'autre va te coûter ta vie et ton Etat.

Le changement de position du clitique produit ici un vers plus harmonieux et plus fluide. Cette modification évite de saturer le vers avec l'allitération en t.

Nous venons de voir que Corneille essaie de faire évoluer la langue française. Il poursuivra ce dessein dans l'« Avis au Lecteur » de l'édition de 1663 où il rédige un mini traité de règles d'orthographe.

⁷ Nathalie Fournier, *Grammaire du français classique*, Belin, Paris, 2002, p. 81, § 3.2.2.

Les mots

Le vocabulaire du sentiment amoureux

Dans l'édition de 1644 de *Clitandre* (III, 3, vers 985), Pierre Corneille remplace « Ma belle » par « Madame ». Pymante montre davantage de respect à Dorise avec cette modification, comme le signale le dictionnaire de Furetière : « Madame, titre d'honneur qu'on donne en parlant, ou en escrivant, aux femmes de qualité, comme Princesses, Duchesses, ou autres femmes de gens titrés ou Gentilhomme. »

Vers	PYMANTE	PYMANTE
985	Ma belle, il ne faut plus que mon feu vous déguise,	Madame, il ne faut plus que mon feu vous déguise,
986	Que sous ces faux habits il reconnaît Dorise.	Que sous ces faux habits il reconnaît Dorise.

Dans l'édition de 1644 de *La Veuve* (II, 4, vers 633), Pierre Corneille a corrigé l'expression « Ma Reine » pour la remplacer par « Madame ». Cette transformation introduit une certaine distance entre Philiste et Clarice.

Vers	PHILISTE	PHILISTE
631	Ouy j'en doute et l'excès de ma beatitude,	Oüy, j'en doute, et l'excès du bonheur qui m'accable,
632	Est le seul fondement de mon incertitude,	Me surprend, me confond, me paroist incroyable.
633	Ma Reine est-il possible et me puis-je asseurer	Madame, est-il possible, et me puis-je asseurer
634	D'un bien à quoy mes vœux n'oseroient aspirer ?	D'un bien à quoy mes vœux n'oseroient aspirer ?

Dans l'édition de 1660 de *Clitandre* (IV, 1, vers 1159), Corneille emploie « des faveurs » au lieu de « un baiser ». Ce vocabulaire change pour devenir détourné. Il s'inspire du vocabulaire de la préciosité en utilisant un vocabulaire à prétention pudique et raffiné qui se distingue des tournures trop directes.

Vers	PYMANTE	PYMANTE
1155	Je ne sache raison qui s'oppose à mes vœux,	Je ne sache raison qui s'oppose à mes vœux,
1156	Puisqu'ici la raison n'est que ce que je veux,	Puisqu'ici la raison n'est que ce que je veux,
1157	Et ployant dessous moi permet à mon envie	Et ployant dessous moi permet à mon envie
1158	De recueillir les fruits de vous avoir servie.	De recueillir les fruits de vous avoir servie.
1159	Il me faut un baiser malgré vos cruautés.	Il me faut des faveurs malgré vos cruautés.
	<i>Il veut user de force.</i>	<i>Il veut user de force.</i>

Dans l'édition de 1660 de *Mélite* (I, 1, vers 39), Pierre Corneille remplace le mot « mariage » par celui « d'hyménée ». Cette correction traduit le désir de Corneille de transformer son texte par l'emploi de mots qui ont un sens plus poétique et tend à s'inspirer du vocabulaire de la préciosité. En effet, le dictionnaire de Furetière explique le mot « hyménée » de cette manière : « Hymen, signifie aussi poëtiquement, le mariage ».

Vers	ERASTE	ERASTE
35	Cét accez favorable, ouvert, et libre à tous	Cét accez favorable, ouvert, et libre à tous
36	Ne me fait pas trouver mon martyre plus doux,	Ne me fait pas trouver mon martyre plus doux,
37	Sa hantise me perd, mon mal en devient pire,	Elle souffre aisément mes soins et mon service,
38	Veu que loin d'obtenir le bon-heur où j'aspire	Mais loin de se résoudre à leur rendre justice,
39	Parler de mariage à ce cœur de rocher	Parler de l'Hyménée à ce cœur de rocher,
40	C'est l'unique moyen de n'en plus approcher.	C'est l'unique moyen de n'en plus approcher.

Dans l'édition de 1660 de *Mélite* (II, 1, vers 377), Corneille a remplacé le mot « ame » par « cœur ». Ce changement est sans doute dû au désir de renforcer l'aspect

négatif de l'infidélité par la valeur sémantique de la lettre *r* présente dans le mot « cœur » et qui est renforcée par l'allitération en *r* de « preveu ».

Vers	ERASTE	ERASTE
377	Je l'avois bien preveu que ceste ame infidelle	Je l'avois bien preveu que ce cœur infidelle
378	Ne se deffendroit point des yeux de ma cruelle,	Ne se deffendroit point des yeux de ma cruelle,
379	Qui traite mille amans avec mille mespris,	Qui traite mille amans avec mille mespris,
380	Et n'a point de faveurs que pour le dernier pris :	Et n'a point de faveurs que pour le dernier pris :

Le vocabulaire du conflit, du duel, de la trahison, de la bassesse

Dans l'édition de 1644 de *Clitandre* (III, 4, vers 1090), Corneille corrige le mot « pendar » pour le remplacer par « l'assassin ». Cette modification indique la recherche d'un vocabulaire plus raffiné, et tend une nouvelle fois à l'utilisation d'un vocabulaire précieux.

Vers	LYSARQUE	LYSARQUE
1087	De vrai de tout le conseil d'un sentiment plus doux	De vrai de tout le conseil d'un sentiment plus doux
1088	Essayant d'adoucir l'aigreur de son courroux,	Essayant d'adoucir l'aigreur de son courroux,
1089	Vu ce tiers échappé lui propose d'attendre	Vu ce tiers échappé lui propose d'attendre
1090	Que le pendar repris ait convaincu Clitandre,	Que l'assassin repris ait convaincu Clitandre,
1091	Mais il ne reçoit point d'autre avis que le sien.	Mais il ne reçoit point d'autre avis que le sien.

Dans l'édition 1644 de *Mélite* (III, 3, vers 987), Pierre Corneille a modifié son texte en adoucissant son vocabulaire, et notamment en remplaçant « creve » par « meurs ». Selon la définition du dictionnaire d'Antoine Furetière, le verbe crever signifie : « mourir, & surtout de mort violente ». Avec l'emploi du mot « meurs », la violence et la brutalité de l'acte sont supprimés. Cet aspect est renforcé par la suppression des vers 989 à 992 qui décrivent sa souffrance et sa volonté de mourir.

V.	TIRSIS [...]	TIRSIS [...]
982	Et ces traits de sa plume, icy me sont restez,	Et ces traits de sa plume, icy me sont restez,
983	Qui dépeignant au vif son perfide courage	Qui dépeignant au vif son perfide courage
984	Remplissent de bon-heur Philandre, et moy de rage,	Remplissent de bon-heur Philandre, et moy de rage,
985	Oüy j'enrage, je creve, et tous mes sens troublez,	Oüy j'enrage, je meurs, et tous mes sens troublez
986	D'un excez de douleur succombent accablez,	D'un excez de douleur succombent accablez,
987	Un si cruel tourment me gesne et me déchire	Un si cruel tourment me gesne et me déchire
988	Que je puis plus vivre, avec un tel martyr,	Que je puis plus vivre, avec un tel martyr,
989	Aussi ma prompte mort le va bien tost finir,	[supprimé]
990	Desja mon cœur outré, ne cherchant qu'à bannir	[supprimé]
991	Cét amour qui l'a fait si lourdement mesprendre	[supprimé]
992	Pour luy donner passage, est tout prest de se fendre	[supprimé]

Conclusion

Ainsi, nous pouvons conclure en citant les propos de Cesare Segre qui définit les différents états d'un texte comme étant un système :

En revanche, il est certain qu'en considérant chaque texte comme un système, les textes suivants peuvent apparaître comme l'effet de poussées présentes dans les textes précédents, tandis que ceux-ci contiennent à leur tour des poussées dont les textes suivants seront le résultat. Ainsi, l'analyse

de l'histoire des rédactions et des variantes nous fait connaître partiellement le dynamisme présent dans l'activité créatrice⁸.

En effet, les différents états des pièces de Corneille sont un système qui est une poussée des états des pièces précédentes. Ainsi, nous pouvons dire que la parole de Corneille est sensiblement la même, mais avec l'utilisation de vers différents.

Ainsi, Corneille a revu et corrigé ses œuvres de jeunesse à onze reprises pour essayer d'atteindre la forme la plus parfaite que peut avoir une comédie, et surtout de limiter l'écart entre *Le Cid* et ses premières pièces où il était novice et naïf de toutes règles existantes, comme il l'explique dans l'examen de *Mélite* :

Cette Piece fut mon coup d'essay, et elle n'a garde d'estre dans les Regles ; puisque je ne sçavois pas alors qu'il y en eust. Je n'avois pour guide qu'un peu de sens commun, avec les exemples de feu M^r Hardy, dont la veine étoit plus feconde que polie, et de quelques Modernes, qui commençoient à se produire, et qui n'étoient pas plus Reguliers que luy⁹.

⁸ Cesare Segre, « Critique des variantes et critique génétique », *Genesis* 7, 1995, p. 29.

⁹ Pierre Corneille, *Le Théâtre de P. Corneille, I. Partie*, Examen de *Mélite*, Rouen, 1663, p. xxviiij.